



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-35 du 10 mai 2016

OBJET - COMMISSION D'ADMISSION EN CRECHE
- DESIGNATION DE MEMBRES

Rapporteur : Mme FORGEOUX Anne-Marie

Le 10 mai 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 04 mai 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 de la délibération n°2016-34 à la délibération n°2016-38 incluse
30 à partir de la délibération n°2016-39

Nombre de pouvoirs : 13

Mme Anne Marie PEYTHIEU est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine GUIGLI, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-39 incluse) Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

Avait donné pouvoir :

- Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
- M. Eric PEYTHIEU à M. Bruno MONIER
- Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
- M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
- M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
- M. Bruno DAVANTURE à Mme Marie MARCHELLO
- M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
- Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
- M. Jean Luc NEVEU à M. Philippe STOCKLI
- M. Jean Michel REYMOND à M. Thierry BOUCHIÉ
- M. Olivier FONS à Mme Anne Marie FORGEOUX
- Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
- Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant statuts de la communauté de communes du Briançonnais, et notamment son article 6-C-II-3 relative à sa compétence en matière de « création, aménagement, gestion et entretien des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance s'adressant aux enfants de moins de quatre ans et s'attachant à la satisfaction des attentes manifestées par la population résidant de façon permanente dans le Briançonnais » ;

Considérant que suite à la démission de deux des membres de la commission d'admission en crèche, il y a lieu de désigner deux nouveaux conseillers communautaires pour y siéger ;

Vu l'avis du bureau du 18 avril 2016 ;

Vu l'avis de la commission « affaires sociales » du 18 avril 2016 ;

Vu l'avis de la commission Affaires générales et finances du 25 avril 2016 ;

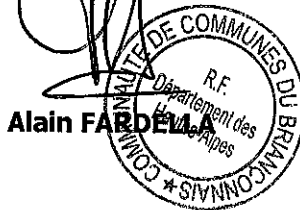
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- **Indique** que la commission d'admission en crèches se prononce sur les demandes d'inscriptions et a pour objet de répondre aux besoins des enfants et des familles, de favoriser la mixité sociale, la mixité d'accueil, la mixité d'âge ;
- **Décide** que la commission d'admission en crèche est composée comme suit :
 - La vice-présidente déléguée aux affaires sociales, Mme Anne-Marie FORGEOUX,
 - Deux conseillers communautaires ou leurs suppléants désignés parmi les membres de la commission affaires sociales,
 - Les directrices des deux crèches communautaires en gestion directe (P'tites Boucles et Guisane),
 - La chef du pôle « Services à la population »,
 - La coordinatrice petite enfance ;
- **Désigne** Monsieur Bruno MONIER et Mme Anne-Marie PEYTHIEU comme membres de ladite commission ;
- **Charge** le Président et Mme la vice-présidente déléguée aux affaires sociales de l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date affichage : 13 MAI 2016